



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU VAL DE SULLY

Petite Enfance  
Enfance

# INFORMATIONS / COVID-19

## ALSH (ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)

Sous réserve des prochaines directives gouvernementales

### MESURES MISES EN PLACE ET A RESPECTER

✔ **2 masques recommandés pour les professionnels et enfants à partir de 6 ans**

✔ **Lavage des mains au savon** pour tous à l'arrivée, au départ et régulièrement dans la journée

✔ **Désinfection DES LOCAUX et du MATÉRIEL :**

- 1 fois par jour avec des produits adaptés
- vigilance : poignées de portes, interrupteurs, jouets, sanitaires...
- aération des locaux 15 minutes minimum toutes les 2 heures.

● **Vigilance aux signes de maladie** (fièvre, toux...).

● Les parents prennent la température avant le départ pour l'ALSH. L'enfant ne sera pas accueilli en présence de fièvre (38°) ou de symptômes. En cas de symptômes au cours de la journée, les parents sont avertis et doivent venir chercher leur enfant.

● La famille devra transmettre les informations nécessaires au suivi de la situation. A défaut, l'enfant ne sera accueilli qu'au terme d'un délai de 7 jours.

● Déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer.

### ORGANISATION DE LA JOURNÉE

#### L'ACCUEIL MATIN & SOIR :

- à l'extérieur des bâtiments (pas de parents en salles)
- un animateur « référent Accueil » note les horaires
- enfants accueillis au sein de leur groupe dans la mesure du possible

#### LES REPAS/GOUTERS :

- repas dans l'espace de restauration habituel
- distance minimum de 1m entre 2 tables
- 1 table = enfants du même groupe

#### LES ACTIVITÉS :

- activités extérieures privilégiées
- lors de la sieste, distance minimum d'1 m entre chaque lit
- objets partagés limités
- lors des nuits sous tente : 1 enfant par tente ou 2 enfants tête bêche

### OBJECTIF : PERMETTRE LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES





COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU VAL DE SULLY

Petite Enfance  
Enfance

# INFORMATIONS / COVID-19

## ALSH (ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)

Sous réserve des prochaines directives gouvernementales

### VOTRE ENFANT EST CAS CONTACT



- ✓ Informez-nous en envoyant un mail à **secretariat.enfance@valdesully.fr**
- ✓ Le courrier de déclaration de votre enfant comme cas contact vous sera demandé pour justificatif (école, association sportive...). S'il est cas contact au sein de votre famille, le résultat positif de la personne contaminée sera demandé. Aucun de ces documents n'est conservé par le secrétariat.
- ✓ Il vous sera demandé de **réaliser un autotest, test antigénique ou PCR** 2 jours après la déclaration de cas contact.
- ✓ La déduction de la journée ne sera effective que dans les 2 cas suivants :
  - > votre enfant a un résultat positif
  - > vous êtes toujours dans l'attente d'un résultat de PCR.



### VOTRE ENFANT EST POSITIF

- ✓ **Envoyez un mail à secretariat.enfance@valdesully.fr** pour nous en informer, avec le résultat du test antigénique ou PCR confirmant son état positif en indiquant s'il a des symptômes.
- ✓ Si votre enfant a fréquenté un de nos ALSH dans les 7 jours, merci de nous en avertir au plus vite.
- ✓ L'enfant ne pourra **revenir à l'ALSH qu'au bout de 7 jours d'isolement**; ou 5 jours si un nouveau test antigénique le déclare négatif. Dans ce cas, le résultat négatif sera à envoyer au secrétariat enfance et à présenter à l'arrivée à l'ALSH. Votre enfant devra porter un masque durant les 7 jours qui suivent son retour.